



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures pour lutter contre la pénurie de pâte à papier

Question écrite n° 41656

Texte de la question

Mme Isabelle Rauch alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'industrie, sur la pénurie historique de papier auxquels sont confrontés les éditeurs et les imprimeurs depuis la fin du printemps. En effet, en quinze ans la France a diminué de 50 % sa consommation de papier, en partie à cause de la transition numérique de la presse. Puis, la crise sanitaire a encore fait chuter la demande tout en faisant exploser les besoins en carton d'emballage, nouveau marché porteur pour les papetiers. Aussi, elle lui demande quelles mesures peuvent être prises pour que les éditeurs et surtout les petits, ne soient pas privés de papier en pleine rentrée littéraire, alors que les commandes affluent.

Texte de la réponse

Depuis la crise du Covid-19, les imprimeurs et leurs clients les éditeurs sont confrontés à un marché mondial du papier très tendu. Les difficultés d'approvisionnement se sont encore accentuées depuis l'été. La situation est à la fois conjoncturelle, la restriction des échanges et les confinements ayant ralenti l'abattage des arbres et la production papetière, mais également structurelle car la demande en papier et cartons augmente en raison du développement mondial de la vente à distance et l'interdiction progressive des emballages plastiques. Le basculement des productions des usines de pâte à papier spécialisées dans la fabrication de « papier blanc » vers la fabrication de papier carton a également amplifié cette tension, laquelle touche autant les papiers « neufs » que recyclés qui sont désormais aussi chers, voire plus chers, pour les imprimeurs et les éditeurs. Sans parler de pénurie, les imprimeurs sont actuellement confrontés à un renchérissement des coûts d'approvisionnement et à l'allongement des délais de livraison, sans toutefois faire craindre une pénurie à long terme. Différentes solutions de résilience sont mises en œuvre, notamment dans le plan de relance ou dans le plan d'investissement pour permettre de remédier à de telles fragilités et renforcer notre autonomie stratégique. Des solutions doivent également être trouvées au sein des filières en termes d'engagement de long terme, de sécurisation des contrats, de visibilité sur les commandes ou de répercussion des augmentations tarifaires.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Rauch](#)

Circonscription : Moselle (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41656

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : [Industrie](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7284

Réponse publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7855